

ASSOCIATION « UN CENTRE VILLE POUR TOUS »

Texte préparatoire à l'assemblée générale du Lundi 3 novembre 2014

Plusieurs éléments concernant le contexte actuel amènent le conseil d'administration à proposer un débat sur les orientations de l'association à notre assemblée générale.

1- Une situation locale nouvelle

Le contexte national n'est pas porteur : la remise en cause de certains des aspects importants de la loi ALUR, notamment le renoncement au plafonnement des loyers dont les Marseillais auraient tant besoin, et le retour aux politiques de défiscalisation nous interroge.

L'espace qui existait entre le pouvoir municipal et le pouvoir communautaire a disparu, il avait permis de commencer à ouvrir plusieurs espaces de débat (sur le SCOT, PLH, PLU, au Conseil de développement ou sur certains projets d'aménagement), ce qui leur permet de remettre en place les verrouillages qui existaient antérieurement.

Dans le même temps l'opposition politique s'est effondrée, elle s'est même parée pour partie des couleurs du Front national.

Les habitants et les associations qui les représentent sont largement laissés à elles-mêmes.

Tout cela nous alarme sur les risques de persistance et d'approfondissement de la fracture nord-sud et sur la capacité des pouvoirs publics de prendre en main les graves problèmes liés au logement.

Il y a pourtant des éléments qui méritent l'attention, nous ne savons pas encore ce que cela peut augurer. Ainsi :

- Le Conseil de développement redémarre ses activités.
- La Ville se dote d'un architecte conseil, ce qui est nouveau.
- L'opération "Quartiers Libres St Charles-Belle de Mai" engage plusieurs séances de discussion avec les habitants.
- Un appel d'offre est lancé pour une assistance à maîtrise d'ouvrage sur la politique du logement.
- MPM prend en main ses responsabilités sur la gestion du Contrat de ville, à l'heure où les territoires prioritaires doivent être définis et où le GIP politique de la ville doit se remettre en place

Il y a des changements de responsables publics qui semblent être davantage volontaristes, des délais sont annoncés, des projets sont affichés.

Dans un tel contexte nous nous proposons de :

- Forts de notre agrément d'ALUA, saisir toutes les opportunités de prendre la parole, en particulier pour réclamer la transparence des décisions publiques et la prise en compte des habitants d'un côté, et pour réclamer la production de logement social,
- Poursuivre l'organisation de débats ouverts au public,
- Travailler davantage encore avec tous les partenaires publics ou associatifs qui partagent tel ou tel de nos objectifs,

- Produire une analyse : ce qui se passe à la Belle de Mai, par exemple, n'est-il pas un nouveau processus de gentrification ?

2- Des axes d'intervention à redéfinir

* Faire vivre l'**agrément ALUA**, de 2 côtés,

- du côté des autorités publiques - à interpeller - au titre de la qualité des projets qu'elles mettent en œuvre et au titre de leur transparence dans l'utilisation de l'argent public (en particulier PLU, CRC, mais aussi EHI),

- et du côté des associations et partenaires, rencontrer d'autres associations et d'autres partenaires : plusieurs ont une expérience très utile (ADIL, Arènes, l'ARDL, FAP...), d'autres sont apparues au cours des dernières années, elles méritent l'attention (Brouettes, CQPM, Collectif Etc.) ; entrer dans un dialogue avec elles, apporter notre expertise, recevoir la leur ; avant d'organiser avec elle et eux un Rendez Vous public, il nous faut les rencontrer au préalable (mandater le bureau pour cela) pour construire un ou des moments de démarche commune

* Remettre en place **les Rendez Vous** : important pour notre image, important pour la formation, important pour l'éducation populaire (avec Pensons Le Matin, par exemple)

* Ecrire un **texte qui redéfinisse notre projet**, non pas comme nous en avons eu l'idée de rédiger un projet pour le centre ville, mais un texte qui réaffirme notre volonté (pour un projet pour le centre ville et une cohérence de l'action des acteurs publics dans ce centre ville, contre la gentrification rampante dans d'autres quartiers, pour le logement social, pour la transparence et l'implication des habitants).

Autres axes possibles :

* Nous avons un **devoir d'enquête** que les conditions de logement des habitants : cf ce que nous faisons pour la Rue de la République

* Participer aux **futurs Conseils citoyens ou Conseils de Quartier** en vérifiant que la composition et le fonctionnement de ces instances reflètent réellement la diversité du tissu associatif

* Apporter notre appui aux **copropriétés dégradées** qui demandent notre soutien contre les marchands de sommeil, sachant qu'une telle initiative demanderait des moyens humains importants

* Soutenir les **expériences concrètes d'action citoyenne** et d'interpellation, comme par ex les imitatives sur la place Louis Michel ou le devenir de la place de la Providence

Par ailleurs, nous poursuivrons notre participation au **Conseil de développement** de MPM, au collectif national **Pas sans Nous**, etc. ; nous nous positionnerons sur les "concertations" qu'engagent la ville et la CUM et restant très attentifs à la réalité de ces concertations ; l'Atelier habitat continuera à être un lieu de mise en commun de ces lieux d'implication de CVPT dont il sera rendu compte en CA.

Le CA de son côté, continuera à faire vivre le site internet et l'ouverture aux médias.

3- Des ouvertures possibles

Une volonté d'ouverture à d'autres interlocuteurs apparaît dans cet exercice de redéfinition de nos axes d'intervention : pour que notre agrément ALUA profite à d'autres,

pour être plus attentif au travail que font les autres (et qui parfois ont donné une suite à ce que nous avons engagé), pour dialoguer avec des intervenants de terrain qui nous sont proches (échange d'expertise et partage d'analyses), pour organiser des débats publics ou encore pour élaborer une nouvelle plateforme de CVPT.

Si c'est le bureau qui est mandaté pour prendre les contacts et organiser ces échanges, il va rapidement s'épuiser, et nous allons entrer dans le "volontarisme".

Si en revanche chacun se sent impliqué dans cette démarche, prend des contacts, en parle au bureau qui doit coordonner, organise les rencontres préalables et propose un débat public (un rendez-vous de CVPT) et de surcroît prend des notes afin qu'elles servent pour l'écriture du "projet" de CVPT, nous ferons d'une pierre plusieurs coups !

CVPT a besoin de l'action et la mobilisation de ses adhérents, même de façon ponctuelle.

Il sera bien utile aussi de porter l'attention nécessaire à l'enjeu de la maintenance du site Web (revue de presse, animation de la "une", voire envisager la question de l'ouverture du site en mode inter actif), en faisant appel aux volontaires pour renforcer l'équipe « Web - communication ».

En conclusion l'AG du 3 nov. a été très ouverte, vivante, de nombreuses propositions ont été discutées, Elles seront discutées dans le CA de l'association, et dans un prochaine AG représentées aux adhérents pour validation.